

PAROLE DE LYNX 2024

PROGRAMME D'INFORMATION ET
DE COMMUNICATION SUR LE LYNX BOREAL



Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde du lynx et
l'amélioration de la cohabitation avec les activités humaines,
rejoignez-nous dès à présent !

ASSOCIATION FERUS

ADRESSE : 15 BUREAUX DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES

SITE INTERNET : WWW.FERUS.FR

TELEPHONE : 04 90 93 50 29

MAIL : ANIMATION@FERUS.ORG



SOMMAIRE

PAGE 1 : À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS

PAGE 2 : CONTEXTE : LE LYNX EN FRANCE

PAGE 3 : PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PAGE 4 : RÔLE DES BÉNÉVOLES

PAGE 5 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

PAGES 6 ET 7 : ZONES D'ACTION ET DATES

PAGE 8 ET 9 : LOGISTIQUE

PAGE 10 : INSCRIPTION

PAGE 11 : ÉCO-BÉNÉVOLAT \neq VACANCES

PAGE 12 : LES INDISPENSABLES



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

L'association, née en 2003, de la fusion de deux autres associations, le Groupe Loup France né en 1993 (conservation du loup en France) et d'Artus né en 1989 (conservation de l'ours dans les Pyrénées), FERUS a poursuivi une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme d'éco-bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et ses activités et les grands prédateurs.

Depuis, FERUS a développé de nombreux autres programmes, comme le programme Parole d'Ours dans les Pyrénées (2008), Parole de Loup dans les Alpes et alentours (2015), Parole de Lynx dans le Jura, les Vosges et alentours (2021), Parole de Patou (2021), programmes d'information et de sensibilisation du grand public.

Api'ours (2015), programme de plantation d'arbres fruitiers pour l'ours et la biodiversité dans les Pyrénées complète les programmes d'action de l'association.

FERUS agit aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

CONTEXTE : LE LYNX EN FRANCE

Une disparition progressive puis un retour au XXème siècle

Au XVème siècle, le lynx boréal était présent dans tous les massifs forestiers de France, en plaine comme en montagne. Puis le déboisement, la diminution des populations de ses proies et la chasse l'ont cantonné dans les massifs montagneux. Au milieu du XVIIème siècle, le lynx disparaît des Vosges. A la fin du XIXème siècle, il s'éteint du Jura et du Massif central. Le félin résiste un peu plus longtemps dans les Alpes (un lynx tué en 1928 dans le Queyras). Dans les Pyrénées, la dernière capture authentifiée date de 1917 (Pyrénées-Orientales).

Au début des années 1970, depuis la Suisse où une vingtaine de lynx a été relâchée, l'espèce fait son retour sur le versant français du Jura. Dès lors, elle va progressivement coloniser l'ensemble des secteurs forestiers favorables du massif du Jura.

En 1983, une campagne de réintroduction débute dans les Vosges. En 10 ans, 21 lynx, provenant en grande partie des Carpates slovaques, ont été relâchés. Sur ces 21 lynx réintroduits, seule une dizaine de lynx ont pu participer réellement à la constitution d'une population ; les autres sont morts rapidement ou ont disparu de façon suspecte.

Dans les Alpes Occidentales, près d'une quinzaine de lynx ont été lâchés en Suisse de 1970 à 1976. En France, une première donnée est collectée en Isère en 1976. Par la suite, les premiers indices sérieux de sa présence datent du début des années 1980. Maintenant encore, on ne peut pas affirmer avec certitude si ces lynx sont venus du sud du Jura et des Alpes suisses.

La population actuelle

La population française de lynx est constituée de 3 noyaux :

- **Le JURA** : C'est dans ce massif que l'on trouve la population française la plus importante et la plus active sur le plan démographique. On y compterait entre 80 et 100 individus.

- **Les VOSGES** : les réintroductions effectuées entre 1983 et 1993 n'ont pas été une franche réussite, plusieurs individus ayant sans doute été victimes de destructions illégales. Actuellement, la population Vosgienne est en cours de recolonisation depuis le Palatinat allemand. On y compte aujourd'hui une douzaine d'individus.

- **LES ALPES** : colonisées ponctuellement depuis le Jura et le Valais (pour le N-E des Alpes), il n'y a pas de véritable noyau mais plusieurs « îlots » dans les Alpes du Nord (Chartreuse, Bauges, Bornes, Chablais) avec parfois des individus détectés plus au sud.

Quelques individus sont régulièrement détectés en Bourgogne (où une première reproduction a été confirmée en 2022), ainsi que dans le Beaujolais et dans le Massif Central.



PAROLE DE LYNX

Préoccupé par l'avenir incertain du lynx en France, FERUS a souhaité mettre en œuvre un programme de sensibilisation d'envergure, s'appuyant sur des éco-volontaires, afin de mieux faire connaître le lynx et de sensibiliser le grand public sur la nécessité de sa protection et sur les menaces qui pèsent sur elle : Parole de Lynx.

Malgré son statut d'espèce protégée, la situation du Lynx en France est critique. Un Plan National d'Action (2022-2026) a été lancé pour sa préservation.

Avec son programme Parole de Lynx, FERUS mettra en œuvre un important travail de sensibilisation du grand public.

L'OBJECTIF EST DONC DE DÉLIVRER UNE INFORMATION DE QUALITÉ SUR LA PRÉSENCE DU LYNX ET SA POSSIBLE COEXISTENCE AVEC L'HOMME, MAIS AUSSI ALERTER ET MOBILISER LES CITOYENS SUR L'ÉTAT ALARMANT DE SES POPULATIONS EN FRANCE.

UNE ESPECE MENACEE

Le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau européen (Directive Habitats). Sur la Liste rouge de l'UICN, il est classé « en danger ».

La population de lynx en France est très vulnérable compte tenu de son faible effectif et de sa fragmentation. La mortalité d'origine humaine est une grave menace pour la survie de la population. Actuellement, les collisions routières, autoroutières et ferroviaires représentent la cause de mortalité la plus connue, avec plus de 40 lynx tués sur la période 2022-2023. Entre janvier et mars 2024, déjà 12 lynx ont été victimes de collisions routières. Les destructions illégales sont aussi une cause de mortalité difficilement quantifiable : 3 cas identifiés en 2020 ainsi qu'un cas en 2022, pour lesquels FERUS a porté plainte.



RÔLE DES BÉNÉVOLES

Lors de leur mission, les bénévoles Parole de Lynx devront :

- Délivrer une information éclairée sur le lynx ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation du lynx, voire une banalisation de sa présence sur le territoire d'action ;
- Impliquer la population locale en faveur du lynx.

Au travers de différentes actions de terrain :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le lynx ; parfois aussi au départ de sentiers de randonnées fréquentées ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le lynx pour diffusion massive de l'information ;
- Participation à des conférences, des animations...
- Eventuellement, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole de Lynx
- Tenir à jour la liste des actions menées quotidiennement et rédiger un rapport de mission final (modèle fourni). L'encadrant du programme Parole de Lynx rédigera un bilan final en fin de saison à partir de ces éléments. ce bilan sera disponible sur le site web de FERUS.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme ;
- Être **adhérent** de l'association ;
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection du lynx ;
- Aimer **communiquer et aller au-devant des gens** (habitants et gens de passage) ;
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même appartement, en chambre partagée. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles, notamment de savoir-vivre. De plus votre implication dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage et la préparation des repas est nécessaire).
- **Faire preuve d'autonomie** ;
- **Être capable d'écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées. Nous ne sommes pas là pour imposer notre point de vue.
- **Être en bonne forme physique** : nos journées peuvent être longues et fatigantes, nous parcourons beaucoup de kilomètres en voiture, nous sommes debout sous la chaleur pendant plusieurs heures sur les marchés, nous sommes amenés à marcher en portant du poids (distribution de brochures dans les commerces).

Avant la validation des inscriptions, les candidats auront un **échange téléphonique** avec l'encadrant du programme. Cet entretien vise à vérifier que vous avez bien cerné le déroulement du programme et ce qu'il vous sera demandé sur le terrain.

ZONES D'ACTION ET DATES

TERRITOIRE D'ACTION

Le programme Parole de Lynx se déroule essentiellement dans les massifs du Jura et des Vosges.

PARTENAIRES

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL BOURGOGNE -FRANCHE-COMTE, du Muséum de la Citadelle de Besançon, et de la Fondation LE PAL Nature.





DATES DU PROGRAMME

Les actions Parole de Lynx se dérouleront sur une période de 6 semaines, du dimanche 7 juillet au samedi 17 août 2024.

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité, sur les périodes suivantes :

- SESSION 1 : Du dimanche 7 juillet au samedi 13 juillet /
Le BUGEY ET ALENTOURS
- SESSION 2 : Du dimanche 14 juillet au samedi 20 juillet /
JURA SUD
- SESSION 3 : Du dimanche 21 juillet au samedi 27 juillet /
JURA CENTRAL
- SESSION 4 : Du dimanche 28 juillet au samedi 3 août /
JURA NORD
- SESSION 5 : Du dimanche 4 août au samedi 10 août /
VOSGES SUD
- SESSION 6 : Du dimanche 11 août au samedi 17 août /
VOSGES NORD

L'engagement du bénévole devra être d'une semaine minimum ou de 2 semaines si c'est possible, du dimanche au samedi.

Les arrivées se feront le dimanche en fin de journée et les départs le samedi en début d'après-midi.

Sur une même période, il ne peut y avoir que 3 bénévoles maximum. L'heure et le lieu de RDV vous seront communiqués après validation de l'inscription.

Une sortie-nature sera proposée, dans la mesure du possible chaque semaine. La participation n'est pas obligatoire, les bénévoles qui le souhaitent pourront se reposer s'ils préfèrent. Prévoir de bonnes chaussures de marche !

LOGISTIQUE

TRANSPORT

Le bénévole devra s'organiser préalablement avec l'aide de l'association en fonction de la date et du lieu de RDV prévu.

Attention : Merci de ne pas acheter de billets de transport avant que votre participation ne soit validée. Une fois que votre inscription est confirmée, nous vous aiderons à définir le meilleur itinéraire et les horaires conseillés.

Sous réserve de modification, pour les bénévoles venant en transports en commun les lieux de RDV seront (confirmation à l'inscription) :

- SESSION 1 : gare de Nurieux-Volognat (01)
- SESSION 2 : gare de Saint-Claude (39)
- SESSION 3 : gare de Pontarlier (25)
- SESSION 4 : gare de Baume-les-Dames (25)
- SESSION 5 : gare de Saint-Dié-des-Vosges (88)
- SESSION 6 : gare de Saverne (67)

Un véhicule sera mis à la disposition de l'encadrant et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS.

Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Si vous restez deux semaines ou plus, nous assurerons le déplacement entre les deux gîtes. Mais attention, soyez-vigilants, votre gare de départ sera différente de votre gare d'arrivée !

Remarque : nous serons parfois basés dans des lieux assez isolés avec peu de transports en commun. Si vous venez avec votre propre véhicule pour vos déplacements personnels, pensez au covoiturage pour réduire votre bilan carbone et vos frais ! L'adresse du gîte vous sera communiquée directement.



NOURRITURE ET HERBERGEMENT

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS. Ils devront partager ces espaces et maintenir ce lieu propre et en état.

Chaque bénévole devra disposer de son propre drap, sac de couchage et taie d'oreiller. Les chambres sont bien souvent partagées. Il n'y a pas forcément d'accès wifi dans tous les logements que nous utiliserons.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien, si vous avez des allergies... La préparation des repas se fera entre les bénévoles, il sera demandé à chacun de participer activement et quotidiennement aux tâches quotidiennes.

ENCADREMENT ET FORMATION

Un prestataire de l'association FERUS, connaissant très bien le sujet du lynx sera en charge de l'encadrement de ce programme et de l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Avant le début de la mission, des documents et/ ou vidéos seront envoyés aux bénévoles afin qu'ils puissent s'informer sur le sujet. Il est fortement recommandé de s'informer sur le dossier "lynx", notamment au travers du site web de l'association (www.ferus.fr) et de suivre les cours en ligne proposés gratuitement sur le MOOC large carnivores, co-créé par FERUS (www.mooc-large-carnivores.org).

Cette année, une visioconférence d'information sera également proposée en amont de la participation. Elle permettra un temps d'échange sur le déroulé de la mission et sur la présence du lynx en France, avec Olivier Guder, coordinateur lynx de l'association.

Enfin, à chaque arrivée, un "briefing" sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et pour répondre à leurs questions.

INSCRIPTION

Les candidats doivent envoyer les documents suivants par mail à :
animation@ferus.org :

- La fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de FERUS rubrique Parole de Lynx) remplie
- Une lettre de motivation et un CV ;
- Une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifiez les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- Le règlement de l'adhésion pour l'année 2024 doit être fait en ligne via notre site internet : <http://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions>
- Il suffira alors de nous transmettre le courriel de confirmation d'adhésion avec votre dossier d'inscription. Si vous êtes déjà adhérent 2024, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription. L'adhésion est obligatoire pour une question d'assurance.
- Attention, nous ne pouvons rembourser les adhésions. Vous pouvez donc attendre que nous validions votre inscription à Parole de Lynx avant de prendre votre adhésion.

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'à partir du moment où le dossier est complet !

A leur arrivée, les bénévoles devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que bénévole associatif. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile.

ÉCO-BÉNÉVOLAT ≠ VACANCES

L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question du lynx peut être sujette à de fortes oppositions. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier lynx et un désir de dialoguer afin de comprendre, les différents points de vue et les éventuels blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'animal et de livrer une information juste sur ce dernier.

Il est également nécessaire que les éco-bénévoles s'engagent : à adhérer à la finalité et à l'éthique de FERUS - à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.

Les bénévoles doivent aussi aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.

Une fois inscrit, merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un bénévole à la dernière minute !

LES INDISPENSABLES

N'oubliez pas d'apporter avec vous :

- Un sac à dos pour la journée,
- Un tupperware pour le pique-nique du midi
- Une casquette ou un chapeau,
- De la crème solaire,
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées),
- Impératif : Un duvet ou housse de couette + draps + taie d'oreiller,
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles)
- Un vêtement de pluie,
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite),
- un maillot de bain au cas où,
- Votre propre matériel de prise de note (stylo, bloc)
- Beaucoup de motivation et de bonne humeur ;)

Contact PAROLE DE LYNX – FERUS :

TRISTAN BAY - FERUS
04 90 93 50 29
animation@ferus.org

